Intercam-20

Méloxicam injection





Pour le traitement des infection respiratoires, des diarrhées, des métrites aiguës, des troubles locomoteurs de infectieux et des troubles musculo-squelettiques chroniques

Intercam-20

Solution pour voie parentérale

Méloxicam est un médicament anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) de la classe de l'oxicam, qui agit par inhibition de la synthèse de la prostaglandine, ayant par conséquent des effets anti-inflammatoires, anti-exsudatifs, analgésiques et antipyrétiques. Il réduit l'infiltration des leucocytes dans les tissus enflammés. Dans une moindre mesure, il empêche l'agglutination des thrombocytes induite par le collagène. Environ 50% d'une dose administrée est éliminée par l'urine, le reste par les selles.

CONTIENT PAR ML

INDICATIONS

Bovins: pour une utilisation dans le cas d'une infection respiratoire aiguë avec une antibiothérapie adaptée afin de réduire les signes cliniques chez les bovins. Pour une utilisation dans le cas d'une diarrhée en combinaison avec une thérapie de réhydratation orale afin de réduire les signes cliniques chez les veaux de plus d'une semaine et les vaches laitières non allaitantes. Pour une thérapie d'accompagnement dans le traitement de la mastite aiguë, en combinaison avec une antibiothérapie. Pour atténuer les douleurs post-opératoires suite à l'écornage des veaux.

Porcs: pour une utilisation dans le cas des troubles locomoteurs non infectieux afin de réduire les symptômes de boiteries et d'inflammation. Pour une thérapie d'accompagnement dans le traitement de la septicémie puerpérale et de la toxémie (mastite, métrite, syndrome d'agalactie) avec une antibiothérapie adaptée.

Chevaux: Pour une utilisation visant à réduire l'inflammation et la douleur dans le cas de troubles musculo-squelettiques aigus et chroniques. Pour atténuer les douleurs liées aux coliques.

POSOLOGIE

Bovins:

injection SC ou IV unique avec un dosage de 0.5 mg/kg de poids corporel (soit 2.5 ml/100 kg de poids corporel), en combinaison avec une antibiothérapie ou une thérapie de réhydratation orale adéquate, selon le cas.

Porcs

injection IM unique avec un dosage de 0.4 mg/kg de poids corporel (soit 2.0 ml/100 kg de poids corporel), en combinaison avec une antibiothérapie, selon le cas (l'injection peut être répétée une fois 24 heures plus tard si nécessaire).

Chevaux

injection IV unique avec un dosage de 0.6 mg/kg de poids corporel (soit 3.0 ml/100 kg de poids corporel).

DÉLAIS D'ATTENTE

Bovins : Viande et abats : 15 jours.
Lait : 5 jours.
Porcs : Viande et abats : 5 jours.
Chevaux : Viande et abats : 5 jours.

Ne pas utiliser chez les chevaux dont le lait destiné à la consommation humaine

CONDITIONNEMENT

Fiole de 50 ml et 100 ml.









